

Les syndicats veulent peser dans la sortie de crise

« Déconfinement : Emmanuel Macron veut égrener ses réponses sociales », titre **Les Echos**, alors que les syndicats craignent d'être mis de côté concernant les mesures pour sortir de la crise sanitaire. Laurent Berger (CFDT) rencontre la ministre du Travail aujourd'hui. Coup de blues dans les organisations de salariés, rapporte le quotidien. « Au début de l'épidémie, l'exécutif a vu qu'il ne pouvait pas se passer de nous, mais pour la sortie de crise, sauf sur des dossiers très techniques, on est mis devant le fait accompli », regrette un syndicaliste. Le ministère du Travail n'est pas de cet avis. « Nous avons pas mal abordé de sujets au fil de l'eau dans nos visios avec eux, on leur a par exemple demandé leur avis sur les aides jeunes et on a prolongé les primes à l'apprentissage en accord avec eux », souligne-t-on rue de Grenelle. Les syndicats, eux, visent les mesures économiques annoncées par Bercy après discussion avec le patronat, notamment sur le fonds de solidarité. « On n'a pas sa puissance de feu », regrette un représentant des salariés, évoquant « l'arme fatale des licenciements ». Une date de réunion du groupe technique paritaire sur la sortie de crise vient cependant tout juste d'être fixée. Elle aura lieu le 1er juin. La CFDT propose notamment une aide à l'embauche pour les très petites entreprises, les PME et les associations des secteurs les plus impactés par la crise. Du côté syndical, l'humeur reste cependant pessimiste. « Ils ne veulent pas partager la paternité des mesures à venir », explique un syndicaliste. « Ils sont en train de monter une chorégraphie d'échelonnement des annonces d'ici à la fin du mandat », estime un autre. (**Les Echos**, p.2)

« “Nous proposons une aide à l'embauche conditionnée à la durée du contrat” », titre **Les Echos** qui ouvre ses colonnes à Marylise Léon, secrétaire générale adjointe de la CFDT. Interrogée sur la sortie de crise, elle rapporte que « la concertation Etat-syndicats-patronat qu'on nous a promis sur la sortie de crise doit aborder ce sujet crucial de l'emploi au plus vite. La CFDT le demande depuis juillet 2020. Il y a urgence. » Pour elle, ce qui a déjà été proposé est « une adaptation des mesures d'urgence, pas de mesures d'adaptation aux mutations en cours et à venir », ajoutant qu'« entre elles et le plan de relance, il manque un maillon pour réussir la sortie de crise en matière d'emploi et de travail. » « Cette exigence vaut aussi dans les entreprises », précise Marylise Léon, pour laquelle « les aides doivent y être conditionnées à une obligation de dialogue social. Un contrôle social sur leur usage est indispensable pour éviter d'arroser le sable et de gâcher l'argent public ». (**Les Echos**, p.2)